

Communiqué de presse

Fin de la convention d'occupation précaire du camping des Varennes

Le 9 avril 2026, la Municipalité a reçu l'association Au Gerموir d'Initiatives Solidaires (AGIS) afin de l'informer de la fin de leur convention d'occupation précaire du site du camping des Varennes. L'occasion de leur expliquer les raisons de cette décision, leur notifier les accompagnements possibles et les inviter à organiser le remplacement de leurs locataires.

Des conditions d'insalubrité et d'insécurité

La Municipalité a souhaité informer ses habitants, en toute transparence, de la décision de mettre fin à la convention d'occupation précaire du site du camping des Varennes.

Cette démarche, engagée par l'ancienne mandature, puis confirmée par l'équipe municipale actuelle, repose sur un constat partagé et sur des responsabilités que nous ne pouvons ignorer.

Une convention précaire, par définition temporaire, ne peut pas se prolonger indéfiniment. Or, au fil des années, la situation du site s'est progressivement éloignée de son objet initial. Le camping a connu des évolutions importantes, sans que les adaptations nécessaires, notamment en matière de règles d'urbanisme et de normes sanitaires, ne soient mises en œuvre.

Par ailleurs, le site a vu s'installer durablement plus de 40 familles en situation de grande précarité, dans des conditions qui ne sont ni adaptées à leurs besoins, ni conformes aux exigences de sécurité et de salubrité, détournant les agents de leurs missions premières. Cette situation humaine, que nous regardons avec sérieux et respect, ne peut toutefois être ignorée dans sa dimension structurelle et réglementaire.

De nombreux incidents, incivilités et faits délictueux ont également été constatés par les forces de l'ordre, impactant à la fois les riverains et les usagers du camping, y compris les touristes. Cette évolution a contribué à dénaturer la vocation première du site et de la convention signée.



La camping sera repensé

Face à ces constats, la municipalité, dans la continuité des décisions prises précédemment, a choisi d'agir de manière responsable et collective. L'objectif est double :

- Mettre fin à une situation juridiquement fragile et humainement insatisfaisante ;
- Permettre la mise en place d'un nouveau projet de camping municipal ambitieux.

Ce futur projet a pour ambition de proposer un camping populaire, accessible à tous, respectueux des normes, de l'environnement et de la tranquillité publique. Il s'inscrira dans une vision durable et équilibrée du territoire, tout en préservant le site naturel protégé.

Une réflexion est en cours pour envisager l'ouverture du camping l'été prochain.

Nous sommes pleinement conscients de la sensibilité de cette décision et des enjeux humains qu'elle implique. C'est pourquoi un accompagnement adapté sera mis en place avec les partenaires sociaux et institutionnels afin de soutenir les personnes concernées.

La Municipalité reste mobilisée pour concilier solidarité, respect des règles et qualité de vie pour tous.

Nous savons compter sur la pleine et entière compréhension des érimûrois.

Mélanie Halet - Responsable des stratégies de communication et relations publiques

☎ 02 41 79 78 83 - 06 14 71 20 05 ✉ communication@ville-murs-erigne.fr

Communiqué de presse - Fermeture camping des Varennes